

# clés

La Lettre du Conseil Municipal de Rochechouart - Octobre 2004 - N° 8

22

*La révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme arrive enfin à son terme. Depuis sa présentation en Conseil Municipal le 19 décembre 2003, le projet a été examiné par les Services de l'Etat avant d'être soumis à l'Enquête Publique en mai et juin derniers. Au cours de cette consultation de la population, 36 personnes seulement ont porté une observation sur le registre ou adressé une lettre pour présenter une demande. Sur 38 dossiers examinés, 22 ont reçu un avis favorable. Quant à ceux qui n'ont pas eu satisfaction, les demandes de classement en zone constructible notamment auraient été en contradiction avec les objectifs du PLU et les lois régissant le Code de l'Urbanisme. Le texte définitif a été approuvé le 24 septembre par le Conseil Municipal. Il deviendra exécutoire à la fin de ce mois. De nouveaux projets de construction vont pouvoir ainsi démarrer. D'autre part, la Commune va maintenant définir une stratégie globale d'aménagement des zones à urbaniser, en particulier dans le Secteur Mistral - Fontaulard. Nous en reparlerons... Les travaux de voirie, de réhabilitation ou d'extension de réseaux sont rarement appréciés de la population en raison de la gêne qu'ils procurent pour la circulation ou l'activité commerciale. Lorsqu'ils sont incontournables, il faut trouver des solutions pour atténuer ces inconvénients. Le chantier de la RD 675 préoccupe à juste titre les riverains et en particulier les commerçants, pleinement associés au Comité de Suivi mis en place par la Municipalité. Nous parions sur le dialogue engagé pour que tout se passe bien.*

Le Maire

## LE CALENDRIER DES GRANDS CHANTIERS

### ■ Des réponses à vos attentes

**Au mois d'avril, CLÉS rendait compte de vos réponses au questionnaire adressé avec CITÉ en décembre dernier. Les résultats avaient notamment fait émerger les aspirations d'un bon nombre d'habitants en matière d'amélioration de la sécurité routière et de l'embellissement de la ville et du cadre de vie. Les chantiers 2004 tendent à répondre à ces attentes. En voici les détails.**

#### RD 675 : 8 phases

Après de nombreux mois d'étude et la concertation engagée avec les riverains et la population, les travaux sur l'aménagement de la RD 675 entre le Rond point Gambetta et le Pont de chez Richard vont débiter le 18 octobre pour une durée de 6,5 mois (fin des travaux prévue fin avril). Coût total des travaux : 982 000 €.

Le marché a été passé avec un groupement d'entreprises : Colas et Appia pour l'aménagement de la traverse et la maîtrise d'ouvrage déléguée a été passée avec le Syndicat Départemental d'électrification qui a missionné l'entreprise Batifoix pour l'effacement des réseaux.

En raison de la durée des travaux, la municipalité a décidé, suite aux diverses concertations, de découper le chantier en 8 phases pour faciliter l'accès aux commerces et aux habitations :

**Phase 0 :** préparation et installation du chantier

**Phase 1 :** rue Maurice Thorez

**Phase 2 :** virage entre les rues

M. Thorez et Charles de Gaulle

**Phase 3 :** rue Ch. de Gaulle

jusqu'à la maison de retraite

**Phase 4 :** Maison de retraite aux

établissement Robert

**Phase 5 :** Ets Robert au garage

Mounier

**Phase 6 :** Création d'un giratoire

au carrefour de Biennac

**Phase 7 :** Carrefour de Biennac

jusqu'au pont de chez Richard

**Phase 8 :** Haut de la rue M. Thorez

Les phases 1, 2, 3 devraient être

réalisées avant les fêtes de Noël.

Le déroulement des travaux se fera de la manière suivante :

**1 -** terrassement de toute la largeur de la chaussée et des trottoirs

**2 -** tranchée pour la mise en souterrain des réseaux aériens

**3 -** traversées et branchements d'assainissement sur le réseau principal

**4 -** empiérement chaussée et trottoirs

**5 -** pose de bordures et caniveaux

**6 -** mise en place de grave bitume sur chaussée et trottoirs

**7 -** installation de nouveaux candélabres pour l'éclairage public

**8 -** application de la couche de roulement de la chaussée et des couches de finition sur les trottoirs

**9 -** mise en place du mobilier urbain, de la signalisation (panneaux et marquages au sol).

A noter : Pour chaque phase il est prévu de réaliser les 6 premiers points. La phase globale de finition comprendra les points 7, 8, 9.

Effectuées les unes après les autres, les phases seront ouvertes provisoirement à la circulation.

Des déviations locales seront mises en place suivant l'évolution du chantier. Une déviation "toutes directions" sera mise en place au carrefour de la route de Biennac pour diriger les usagers vers Saint-Junien, Saillat et Chabanais (cette déviation passera par Biennac et le rond-point de la Brousse). Une déviation "centre-ville - tous commerces" sera mise en place à ce même carrefour, les véhicules légers accéderont au centre-ville par la rue de l'Hôtel Dieu, la place du château et la place Marquet. La ligne régulière départementale de transport ainsi que les lignes de transports scolaires emprunteront la déviation "centre-ville", les arrêts de la place de la Bascule seront transférés Place de la Poste. Parallèlement, une déviation générale est prévue, durant toute la durée du chantier, depuis Saint-Mathieu et Chalus jusqu'à Codille et Chaillac, afin d'éviter toute circulation poids lourds (camions de bois).

(Suite en page 2)



## RD 52 : Printemps 2005

Le Conseil Général a prévu depuis 2002 de réhabiliter la route du Bois de Chalus à Saillat. En 2002 les services du département ont réalisé la portion Rochechouart - Oradour-sur-Vayres, en 2004, les rues Romain Rolland et du 8 mai 1945, et de Viviénas à Saillat.

En 2005, ce sera le tour de la portion allant du cimetière jusqu'au village de Viviénas. La commune doit également y réhabiliter son réseau d'assainissement entre le cimetière et le carrefour de Chez Raymond ainsi que son réseau

d'eau potable entre le carrefour de Chez Raymond et le village de Viviénas.

Deux bureaux d'études ont été chargés de l'élaboration des projets et des dossiers. Ces travaux devaient se dérouler durant le 1<sup>er</sup> semestre 2005.

## Assainissement chez Roux-Mistral : octobre

La commune va réaliser des travaux d'assainissement sur la rue F.-Mistral, la rue et le village de Chez Roux. Ces travaux vont débuter courant octobre pour une durée de 2 mois et demi. Le coût global de l'opération s'élève à 133 600 € HT.

Le marché a été donné à l'entreprise Paillot.

## Hôtel de Ville : novembre

Afin d'améliorer la qualité d'accueil du public, le rez-de-chaussée de la Mairie va être réaménagé. Les travaux devraient débuter dans le courant du mois de novembre pour une durée de six mois. Le service accueil actuel sera transféré dans la salle des mariages de la Mairie et son accès se fera par la rue Jean Parvy. Des bureaux mobiles seront installés sur la place du Château pour le Maire, les élus et les services de direction.

## L'actualité municipale

### COMMUNICATION, INTERCOMMUNALITÉ & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 1 Étude pour un Espace aquatique à Boischenu

##### Bassin de natation

□ Une étude technique et financière a été confiée à l'Association Départementale d'Aides aux Collectivités (ADAC) pour un projet d'un espace aquatique sur le site de Boischenu.

##### Espace muséographique

□ La communauté de communes a confié à M. Demaison une étude de pré-programmation d'un espace culturel ludique à caractère scientifique autour du thème de la météorologie de Rochechouart. Cette étude se fera en partenariat avec l'association Pierre de Lune. Suite aux conclusions de M. Demaison, le Cabinet 1<sup>er</sup> Acte déterminera la partie juridique et financière du projet. D'un montant de 44 830 € HT, l'étude est financée par des fonds européens à 50 % (Leader +) et par le Conseil Général à 20 %.

##### Aire de camping-cars

□ Une étude de réhabilitation de l'aire de camping cars des Salles-Lavauguyon a été également demandée à l'ADAC.

##### Utilisation des éco-points

□ L'augmentation du tonnage sur ces sites montre que la population poursuit son effort en direction du tri sélectif. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Toutefois, il est rappelé à certains usagers de respecter la propreté autour des éco-points qui sont destinés à recevoir les déchets recyclables. Tout dépôt de déchet est strictement interdit autour de ceux-ci et sur la voie publique.

##### Déchetterie

□ Après l'acquisition des terrains, le projet est en phase d'avant-projet détaillé. La réalisation est prévue pour 2005.

##### Communication

□ Le point public multimédia, déjà actif à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, dirigé par François

Léger, poursuit son action vers les communes de la communauté où des permanences seront assurées pour informer, conseiller et initier en matière de multimédia. Cette action intercommunale est totalement prise en charge par le Conseil Régional.

### FINANCES & AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### 2 Grands travaux : combien ça coûte ?

RD 675 : Aménagement de la traverse entre le Rond-Point Gambetta et le Pont de Chez Richard

□ En détail : **la nature des travaux, leur montant HT (€) et leur financement :**

- **Enfouissement des réseaux** - 100 % à charge du SDEHV (Syndicat Départemental d'Électrification de la Haute-Vienne).
- **Eclairage public (branchements et candélabres)** - 68 836 € - 40% à charge du SDEHV ; 60 % à charge de la collectivité, avance faite par le SDEHV, remboursable par moitié sur 2 ans.
- **Assainissement** - 166 500 € - Conseil Général : 25 % ; Commune : 75 %.
- **Voirie** - 377 100 € - Conseil Général : 100 %.
- **Trottoirs Aménagements divers** - 443 526 € - Conseil Général : 25 % ; Commune : 75 %.

Assainissement rue Frédéric Mistral, rue et village de Chez Roux

□ En détail : **la situation des travaux, leur montant HT (€) et leur financement :**

- **Frédéric Mistral** - 66 200€ - Etat (Agence de l'eau) : 11 % ; Conseil Général : 20 % ; Commune : 69 %.
- **Chez Roux** - 66 800 € - Etat (Agence de l'eau) : 11 % ; Conseil Général : 20 % ; Commune : 69 %.

Réaménagement de l'Hôtel de Ville

□ Trois lots nécessitent une relance de consultation qui va retarder le début des travaux :

- n° 1 : maçonnerie gros œuvre (pas d'entreprise candidate)
- n° 2 : menuiseries aluminium (proposition trop élevée par rapport au coût d'objectif)
- n° 7 : revêtement de sol (une

seule entreprise a répondu et ne présente pas de références suffisantes pour la prestation demandée).

##### Réactualisation des CTD

- 1 - Assainissement de Chez Roux et rue Frédéric Mistral
- 2 - Réaménagement de l'Hôtel de Ville
- 3 - Etude diagnostique de Réseau d'assainissement
- 4 - Réfection du réseau d'assainissement du plan d'eau de Boischenu
- 5 - Réfection du réseau d'assainissement rues de Monaco et du Château d'eau
- 6 - Création d'un Pôle Culturel sur le site de l'ancienne gare

##### Vie des entreprises

- La délocalisation de Legrand à Chabanais est effective ; la majorité des salariés de Rochechouart a été reclassée sur ce nouveau site. Une entreprise locale souhaitant développer son activité (ECE) a manifesté son intérêt pour l'acquisition des locaux ; notre collectivité est très favorable à cette démarche et la soutient.
- Limousin Terre Cuite a malheureusement cessé toute activité. Outre les conséquences dramatiques pour les salariés et l'impact financier pour la collectivité, nous sommes préoccupés par le devenir des locaux ; une friche industrielle est toujours un spectacle affligeant.
- STM est partie "à la cloche de bois" ; les services sont sollicités pour régularisation administrative et financière de la situation.

Heureusement des points positifs :

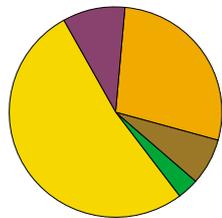
- Au Roc du Boeuf : changement de propriétaire mais l'intense activité et la qualité des prestations sont toujours là.
- L'Hôtel du Commerce est mort, vive Le Météorite : activité importante en restauration de type "saladerie" en attendant le très prochain début d'importants travaux de rénovation de l'hôtel-restaurant.
- A l'Orée des Vallées : succession réussie de L'Hôtel Moderne.
- Débuts encourageants de la crêmerie ouverte depuis le 15 juillet.
- Les nouveaux locaux de l'entreprise Faure sont opérationnels ; le bail entre l'industriel et la Communauté de Communes vient d'être signé.

## ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

### 3 L'aide apportée par le CCAS en 2003

Le bilan de l'année 2003 de l'action du Centre Communal d'Action Sociale indique une constante progression, une augmentation de son budget. L'action sociale communale tend ainsi à se développer et à se diversifier.

#### Répartition des dépenses



- Personnes âgées - 19 650,48 €
- Précarité - 3 577 €
- CLSH - 10 497,29 €
- Séjours linguistiques - 2 687,16 €
- Education - 1 240 €

Centre de Loisirs Sans Hébergement de Babaudus (CLSH) et Séjours linguistiques- Colonies de vacances- Classes de mer, neige...

En 2003, la dépense pour le CLSH a représenté 10 497,29 €. La participation du CCAS était fixée à 4,57 € par enfant et par jour. Depuis 2004, elle passe à 5 € pour les familles et grands-parents domiciliés sur la commune de Rochechouart.

En 2003, la dépense des séjours linguistiques a représenté 2 559 €. Cette aide fixée à 4,57 € par enfant et par jour, est passée à 7,50 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour les familles domiciliées sur la commune de Rochechouart.

#### La population âgée

Le CCAS a financé diverses actions en faveur des personnes retraitées, âgées de la commune : le repas des aînés, les colis de Noël, la distribution de fleurs et chocolats aux résidents des deux structures d'hébergement. La dépense s'élève à 19 650,48 €. De plus, le CCAS apporte une subvention pour le fonctionnement de l'Instance de Coordination Gérontologique, association oeuvrant en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.

#### La précarité

Le CCAS apporte des aides diverses aux personnes en situation précaire : bon alimentaire, secours financier... Suite à l'étude des dossiers de demande de secours par les membres du Conseil d'Administration, des aides financières ponctuelles peuvent être octroyées. La dépense s'élève à 3 577 €.

De plus, le CCAS, attribue une subvention de 500 € pour le fonctionnement du dispositif "Actif Service". Outre cet aspect financier, la commune est un partenaire en qualité "d'offreur de services".

#### L'Education

Depuis la rentrée scolaire 2003-2004, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont décidé d'allouer une indemnité pour les frais de fourniture scolaire aux familles dont les enfants fréquentent des établissements publics non subventionnés à ce titre par la commune ou des établissements sous tutelle et contrat avec l'Etat, assurant des formations n'existant pas dans les établissements publics de la région. Sur présentation du certificat de scolarité, une indemnité de 50 € est allouée aux familles domiciliées sur la commune qui en font la demande. De même, pour les élèves domiciliés sur la commune, inscrits en 1<sup>re</sup> année de lycée technique ou professionnel, une indemnité de 80 € est allouée pour l'achat d'équipements spéciaux sur présentation du certificat de scolarité et des justificatifs des dépenses engagées. La dépense de cette action représente une dépense de 1 240 €. (NB : les familles intéressées peuvent contacter M<sup>me</sup> Valérie FILLoux au 05.55.43.00.90).

### Le Transport Scolaire

Les élus de la commune de Rochechouart se sont engagés pour la gratuité des transports scolaires. Pour l'année scolaire 2003-2004, cette dépense a représenté la somme de 114 896,13 €. Le coût du transport pris en charge par le Conseil Général couvre jusqu'à 80 % de la dépense. Les 20 % restants sont à la charge de la commune. Il est à noter qu'une majoration est appliquée au coût du transport lorsque l'élève habite à moins de 3 km de son établissement scolaire soit 173 enfants sur un total de 264. La distance de 3 km se mesure entre le domicile des parents et l'établissement scolaire par la route la plus courte. Coût annuel du transport scolaire pour :  
- un écolier : 650 €  
- un collégien ou lycéen : 950 €  
- la part incombant normalement aux familles serait de 10 %.

## TRAVAUX PUBLICS

### 4 Chantiers : pas de pause

#### Assainissement

Le chantier des rues Frédéric Mistral et de Chez Roux sera terminé avant la fin de l'année.

R.D. 675 du Rond-point Gambetta au pont de chez Richard

Les travaux prévus débiteront Le 18 octobre.

R.D. 52 (route de Saillat - rue de Fontbouillant - La Feuillade)

La maîtrise d'œuvre pour la réfection du réseau d'eau potable vient d'être confiée à la D.D.A.F., pour le collecteur d'assainissement au cabinet Hydraulique Environnement ; les A.P.S. élaborés par ces Maîtres d'œuvre vont

permettre de monter les financements et d'entreprendre les travaux début 2005 avant les travaux réalisés par le Département sur ces portions de voirie.

#### Ancienne Gare S.N.C.F.

Une étude de faisabilité vient d'être fournie par l'A.D.A.C, ce qui permet une réflexion avec les futurs utilisateurs.

En 2005, il sera demandé une consultation de maîtrise d'œuvre ainsi que les demandes de financement de cet important projet.

#### Travaux de grosses réparations sur voiries et chemins.

Les services techniques municipaux ont réalisé des remises en état de chemins et de canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées.

#### Chantier de réinsertion

Après une période de congés au mois d'août, le chantier a repris et avance d'une façon convenable ; il doit s'arrêter fin octobre et une bonne portion du mur des remparts sera reconstruite.

#### Réparation des pavés en centre ville.

La 3<sup>e</sup> tranche est en cours rue Victor Hugo.

## URBANISME & ENVIRONNEMENT

### 5 Moisson de Prix

#### PLU

Depuis le mois de décembre 2003 date à laquelle le Conseil Municipal avait arrêté le projet de révision de l'ancien Plan d'Occupation des Sols sous forme de Plan Local d'Urbanisme, une trentaine de réunions ont été nécessaires à l'achèvement de ce lourd dossier. Aujourd'hui exécutoire, ce PLU fixe les orientations de la commune tant en matière de valorisation du paysage qu'en matière de développement de l'urbanisation des activités agricoles ou économiques. Contrairement à une idée répandue, les capacités d'urbanisation des diverses zones dévolues à l'habitat et aux zones d'activités sont en mesure de répondre aux ambitions nourries par les élus : les zones nouvelles à urbaniser à vocation d'habitat représentent quelques 25 ha, celles à vocation économique quelques 15 ha.

#### Environnement

Pour la deuxième année consécutive, la commune a obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental du fleurissement dans sa catégorie. Par ailleurs, le Comité Régional du Tourisme a décerné le 1<sup>er</sup> prix régional du fleurissement dans sa catégorie. De plus, le jardin des enfants (espace de la gare) est primé au concours départemental.

Le nouveau parc des abris-bus commence à s'étoffer. Plusieurs d'entre eux ont d'ores et déjà été remplacés. L'installation de la totalité du parc se fera en fonction des livraisons.

## JEUNESSE & ÉDUCATION

### 6 300 enfants scolarisés à Rochechouart

#### Ecoles

104 enfants répartis en 4 classes sont inscrits à l'école maternelle. A l'école élémentaire, 190 élèves ont repris leur cartable à la rentrée. Deux nouvelles enseignantes, M<sup>me</sup> Isabelle Soury à la maternelle, et M<sup>me</sup> Lydie Bonnel à l'école élémentaire, à qui nous souhaitons la bienvenue, remplacent respectivement M<sup>me</sup> Birgi et M. Pierot qui a fait valoir ses droits à la retraite, remplacé par M. Jean-Luc Allard dans ses fonctions de directeur.

#### Travaux

Pendant les vacances d'été, des travaux ont été entrepris à l'école maternelle :  
- rénovation du dortoir : papiers peints, peinture revêtement de sol (coût : 6 985 €)  
- travaux de couverture sur les terrasses, qui se termineront pendant les vacances de Toussaint. Le mobilier de la classe de M. Mérigalet (RASED) a été entièrement remplacé (coût : 2 271 €).

#### Restaurant scolaire

Le Chef cuisinier et son équipe, les enseignants renouvellent leur participation à la Semaine du Goût du 11 au 17 octobre. Menu de choix à l'affiche chaque jour, gastronomique, exotique, montagnard, d'automne. Chaque classe participera à l'élaboration d'un dessert différent qu'ils dégusteront à la collation.

#### Fournitures scolaires

A chaque rentrée, les fournitures sont distribuées gratuitement à tous les enfants des écoles : le coût est important pour la Commune : 4 856 € soit 47 € par enfant en maternelle ; 11 190 € soit 59 € par enfant en élémentaire.

#### Multi-accueil Petite Enfance et Relais Assistantes maternelles

La structure multi-accueil ouverte le 15 mars a maintenant dépassé les 80 inscriptions. Le Relais Assistantes Maternelles, ouvert le 15 mai, bénéficie aussi d'une fréquentation importante : plus de 60% des assistantes de Rochechouart fréquentent les différents ateliers accompagnés des enfants en garde.

#### Centre de Loisirs de Babaudus

En juillet, la fréquentation journalière moyenne dépasse 61 enfants, celle du séjour en août est en progression significative : 43 enfants. Toujours un grand intérêt pour les mini camps :  
- en juillet : 2 jours à St-Pardoux pour les jeunes (catamaran, pêche, VTT, toboggan...) et 5 jours à Rouffiac (24) pour les pré-ados (tyrolienne, ski nautique, escalade...)  
- en août : 3 jours à Verneuil (planche à voile, catamaran, tir à l'arc, VTT...) et 3 jours à Bussière-Galant (accro-branche, vélo rail...). Le séjour d'été s'est terminé par une journée au Futuroscope avec restaurant et spectacle nocturne.



**SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE**

**7 Fréquentation en hausse**

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Fortement augmentée la fréquentation avec un total de 1 438 inscrits au 21 septembre dont 624 hommes, 785 femmes et 29 collectivités (classes et associations).

La médiathèque et l'association Pierre de Lune vont fêter en partenariat le mois de la gourmandise par le biais d'expositions portant sur les champignons, les OGM et les ateliers durant le mois d'octobre.

Multi-média : les ateliers informatiques comptent à ce jour 57 inscrits dont 42 adultes et 15 enfants.

Ecole de musique, théâtre et danse

Rentrée 2004 : en plus des divers tarifs existants, une tarification dégressive supplémentaire est proposée à l'inscription d'un deuxième enfant, à la pratique d'un deuxième instrument pour un même élève, ainsi que pour l'orchestre seul, ou chorale seule. Thierry Poix, diplômé d'Etat de professeur de clarinette est recruté en remplacement de Stéphane Boyer.

**PATRIMOINE, TOURISME & ÉCHANGES EXTÉRIEURS**

**8 Une belle "assiette de pays" ...**

Tous azimuts !

Les mois de juillet et août ont connu le succès, car le menu proposé était alléchant. Recette à la manière d'une assiette de pays : mettez ensemble dans une cité de caractère un assortiment d'éléments moteurs de la vie associative porteurs de projets, bandas, peintres, marchés, potiers, stages musicaux, spectacles, animations diverses, liez le tout avec une équipe municipale dynamique dans un climat de solidarité et de convivialité. Décorez avec des fleurs, servez avec de la musique et du soleil. Vous obtenez une assiette de pays appréciée des touristes et des habitants.

Comité de jumelage

Une récente réunion du comité a confirmé que la signature de la charte aura bien lieu au printemps prochain, sans doute en Allemagne. En attendant, les échanges entre nos deux cités sont en bonne voie. C'est ainsi que je jeune Florian Huber d'Oettingen, invité par la Municipalité, a occupé un contrat saisonnier de 3 semaines dans les services municipaux.

Dear European friends and fellow citizens... here you will find in English some information you need.

A question ? A problem ? Feel free to contact us or come meet us at the Town Hall. See you soon !

**Important improvements in Rochechouart**

Roadworks on the town's main road will start on 18 October and will last until the end of April. They will take place in eight different stages in order to facilitate access to shops and homes.

The creation of the wastewater collection system will start rue Frédéric Mistral and Chez Roux in October and will be completed before Christmas..

The town hall's ground floor will be renovated starting November and over a period of six months in order to better welcome the public.

**Respecting the "éco-points"**

The sorting out of recyclable rubbish is making headway in Rochechouart. But some people still leave their non-recyclable rubbish by the "éco-points" when it is forbidden. The new dump will be completed in 2005.

**Rochechouart gets the first prize**

For the second consecutive year our town got the first prize in the Département's flower decorating contest. The children's garden at the station also got a prize.

**Schools**

Nearly 300 children are registered in Rochechouart's schools : 104 in kindergarten (which has seen the arrival of a new teacher, Mrs. SOURY) and 190 in elementary school (which has just welcomed Ms. BONNET).

School stationery distributed at no cost by the town amounts to 47 euros per child in kindergarten and 59 euros per child in elementary school.

**Library**

1438 people have registered to the Antoine de Saint-Exupéry Library (624 men and 785 women) as well as 29 school classes and associations.

**Dites-moi... ..M. le Maire ?**

**Fermetures d'entreprises et devenir des sites ?...**



**Marylène PENICHOU**  
30 route de Lascaux  
87600 ROCHECHOUART

**Quel est le devenir des sites industriels à Rochechouart suite aux fermetures d'entreprises intervenues cette année ?**

**Jean-Marie Rougier :**

J'ai exprimé, à maintes reprises, mon inquiétude quant au devenir de certaines entreprises de la Commune et je comprends qu'en tant que Présidente de l'A.R.C.A., vous souhaiteriez en savoir plus sur la réindustrialisation des sites

abandonnés. La perte d'emplois a des conséquences immédiates sur la consommation, donc sur l'activité commerciale.

Concernant Legrand, soutenu par Monsieur le Sous-Préfet de Rochechouart, je suis resté en contact permanent avec la Direction de cette entreprise. Parmi les repreneurs potentiels, la Municipalité considère que les propositions de la Société ECE fondées sur des projets de développement intéressants, constituent une solution pérenne pour notre commune. A ma connaissance, les négociations en cours sont sur le point d'aboutir en ce sens.

"Limousin Terres Cuites" a cessé sa production de poteries horticoles au cours de l'été, et il semble bien que cette activité soit définitivement abandonnée à Rochechouart. J'ai rencontré Monsieur Philippon qui souhaite louer ou vendre les bâtiments (5 000 m²). J'espère que des repreneurs potentiels se manifesteront au plus vite et que ce site ne se transforme pas en friche industrielle à l'entrée de la ville. J'ai pris appui sur les Services Economiques du Département et de la Région pour aboutir à une solution.

Enfin, les locaux abandonnés par S.T.M. dans l'ex-usine Verger, appartiennent à la Commune. Ils sont, bien entendu, disponibles pour accueillir une petite entreprise.

**clés**

Lettre municipale trimestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.

Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.

Création - Conception - Rédaction : ANATOMIE, Limoges.

Impression : Vinour, Limoges

LA PAROLE  
AUX GROUPES  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE ROCHECHOUART

**Dans cette tribune,  
les élus  
du Conseil Municipal  
s'expriment  
sous leurs propres  
responsabilités.**

clés

---

## GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE

---

A mi-mandat, un bilan intermédiaire s'impose ; notre action est elle en cohérence avec nos engagements électoraux ?

Ni autocritique, ni auto-satisfaction : nous avons simplement travaillé !

Des satisfactions :

- **La Médiathèque**, outil performant de vulgarisation de la connaissance est de plus en plus sollicitée.

- **Le Multi Accueil** : réel succès, 6 mois après sa mise à disposition des familles, "on affiche complet".

- **La nouvelle Trésorerie** : malgré le saccage du service public par la politique Raffarin, nous avons pu conserver notre Perception et revaloriser un bâtiment typique de notre patrimoine.

- **Le PLU**, important dossier pour une organisation cohérente de l'urbanisation (fin du mitage, respect des sites) arrive à son terme. Des satisfaits, d'autres moins, notre ligne de conduite : le respect de la loi.

- Concrétisation d'une réserve foncière.

Une grande inquiétude :  
l'activité économique

Notre Commune subit les effets néfastes de la politique ultra libérale mise en place par le gouvernement Raffarin à la botte du MEDEF. Le Président, comme le Premier Ministre, pompiers pyromanes, ont beau jeu de s'offusquer des délocalisations, des licenciements abusifs, des emplois sacrifiés :

- Legrand : transfert des employées à Chabanais ;  
- STM : licenciement de toutes les employées et départ "à la cloche de bois" ;

- Limousin Terre Cuite : licenciement de tous les employés, fermeture du site. Sensibles au désarroi des personnels concernés, nous les avons accompagnés : participation aux manifestations, mise en relation avec les services compétents dans la recherche d'emploi, aide par le biais du CCAS

Une rencontre avec la direction

Legrand pour une réindustrialisation du site par une entreprise locale permet d'espérer une solution positive.

Les locaux STM, heureusement prévus polyvalents, sont en état et peuvent être mis immédiatement à disposition d'un éventuel entrepreneur.

Une rencontre est programmée avec M. Philippon pour évoquer le devenir des installations de l'ancienne poterie.

Des préoccupations financières

Que dirait-on d'un employeur qui paierait ses employés avec plusieurs mois de retard ?

Que dirait-on d'un entrepreneur qui en ferait autant avec ses fournisseurs ?

Eh bien, l'Etat se comporte ainsi vis-à-vis des collectivités locales :

- le reversement d'une partie de la TVA, prévu pour juin n'est toujours pas effectif  
- les subventions d'Etat arrivent au compte gouttes.

Une bonne nouvelle pour ceux qui ont fait du **Plan d'Eau** leur priorité : après une visite à Grammat où fonctionnent des installations ludiques d'activités nautiques, une mission d'étude a été confiée à l'ADAC pour l'implantation sur le site de Boischenu d'un ensemble similaire : le projet est "sur les rails".



**ROUGIER** Jean-Marie  
**BRUNET** Louis  
**FAGES** Michel  
**TRICARD** Hélène  
**BERNARD** Jean  
**TREILLARD** Raymond  
**JOUSSE** Annie  
**ROUBINET** Jean  
**FILLEUL** Jean-Louis  
**BOBICHON** Françoise  
**CHABERNAUD** Guy  
**RASSAT** Valérie  
**LACHAISE** Yvette  
**BERNARD** Catherine  
**ALLARD** Jean-Luc  
**BOURDY** Danielle  
**QUERIAUD** Danielle  
**LAVERGNE** Christiane  
**RAYNAUD** Marcel  
**VIMPERE** Christian  
**FOURNIER** Alain  
**SOURY** Colette

## LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL

---

C'est la rentrée,  
pleine de nouveautés pour  
certains,  
pour d'autres toute en  
morosité.

Voilà bien un climat qui sied à  
notre commune,  
mi-figue mi-raisin,  
les uns contents,  
les autres mécontents  
mais sans véritable ambition  
pour la ville  
car, avant tout, il s'agit  
de penser à soi...  
Après on verra pour le reste...

230 réponses au  
questionnaire en retour sur  
2000 envoyés suffisent  
à satisfaire certains et à servir  
de base de travail pour  
l'avenir de notre ville.  
Pour un coût dérisoire me  
direz-vous : 15 000 €  
(100 000 F) : voyons grand,  
soyons grands !  
Au diable la dépense,  
comparons-nous aux plus  
grands !

**Le culte de l'inefficacité,  
n'est-ce pas là l'un des  
maîtres maux dont  
souffre notre pays tout  
entier ?**

Saupoudrage et poudre aux  
yeux, voilà un domaine où  
nous excellons :  
beaucoup de tapage  
et de bavardage  
pour peu de résultats.

Nous aimons les réunions, les  
manifestations pourvu qu'elles  
n'amènent aucune solution  
si ce n'est la satisfaction de  
participer pour dire :  
"j'y étais !",  
sans idée,  
ni projet personnel,  
mais j'ai crié avec les autres !

Une même communion, une  
même mobilisation pour  
surtout ne pas anticiper les  
solutions,  
c'est-à-dire tout ce qui  
pourrait donner une autre  
dimension à la manifestation.

Un projet chez nous prend dix  
ans pour être mené jusqu'à sa  
réalisation,

le temps de voir disparaître  
toutes les motivations...

Comment retrouver  
l'envie d'avoir envie ?



**SAUGET** Dominique  
**CHARTRIER** Armand  
**CHENAUD** Pierre  
**LASVAUD** Isabelle  
**GIBAUD** Jean-Luc